RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Identifier et signaler un spam vocal en ligne

Vous pouvez identifier et signaler un spam vocal en ligne.

Faire la démarche en ligne (https://www.33700.fr/)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43686/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Démarchage téléphonique abusif, spam vocal ou par SMS : que faire ?
(https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33267)

Émetteur de la démarche en ligne : Association française du multimédia mobile (AFMM)
Vérifié le 12 mars 2024 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)